



## **Le CESI s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire.

\*\*\*

### **NOTRE MISSION**

**CESI, la culture de l'excellence, de la promotion sociale et de la diversité.**

Réseau de campus d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, CESI poursuit sa mission sociétale en permettant à des étudiants, alternants et salariés de devenir acteurs des transformations des entreprises et de la société, grâce à :

- ses École d'Ingénieurs,
- son École Supérieure de l'Alternance,
- son École de Formation des Managers,
- son activité de Certification.

**Pionnier en France dans les méthodes de pédagogie active et tourné vers l'innovation et les technologies**, CESI opère dans tous les secteurs d'activités et forme aux métiers et compétences de demain dans l'industrie et les services, le bâtiment et la ville du futur. Il mène des activités de recherche dans son Laboratoire d'Innovation Numérique (LINEACT).

**CESI a initié en 2009** une démarche de développement durable et souhaite aujourd'hui la déployer afin de devenir un acteur majeur dans la diffusion des valeurs et des savoirs liés au développement durable.

**Ainsi le CESI Normandie** a souhaité aller plus loin en s'associant à la démarche COP 21 du territoire.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de CESI et les actions déjà mises en place en matière de transition écologique, CESI s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Christine DISPA, représentant légal du CESI domicilié 1 rue Marconi à Mont-Saint-Aignan, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 sur la base de 6 engagements :

### 1. Un Campus DD-RSE !

La Direction et l'ensemble du personnel s'engage à travers le « Plan Vert » à définir les orientations et les enjeux de notre activité et à s'inscrire dans une démarche globalement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

- Réalisation et mise en œuvre d'un plan vert chaque année universitaire depuis 2015 à l'échelle régionale avec un recueil national sur 6 axes :
  - Axe Gouvernance
  - Axe Formation
  - Axe Recherche
  - Axe Environnement
  - Axe politique sociale et ancrage territorial

### 2. Un Campus propre !

- Mise en œuvre du tri dans les bureaux et dans les salles de cours avec deux poubelles (ordures ménagères + papier) et sensibilisation régulière au tri des équipes de ménage (prestataire extérieur) avec audits des bennes.
- Sensibilisation des apprenants à l'occasion des rentrées et remise d'un livret d'accueil (avec un mémo tri des déchets sur le campus).
- Actions organisées en faveur du tri lors de la semaine du développement (juin de chaque année) durable en partenariat avec les apprenants.
- Participation au dispositif national du Tour de France Agir Ensemble avec CESAR.
- Mise en place de points de récupération pour des déchets recyclables spécifiques en vue de leur valorisation : bouchons (bouchons276), piles/batteries (Corepile), canettes (Pass'ta Canette), ampoules (Leroy Merlin), instruments d'écriture (Terracycle) et vêtements usagers (Relais).

- Participant et signataire à la coalition menée par CESAR dans le cadre de la COP21 en matière de déchets et d'économie circulaire :
  - Revalorisation des kakémonos obsolètes
  - Création et diffusion d'une réglette pour le tri et le recyclage des déchets
  - Mise en place d'actions événementielles
  - Action pour la revalorisation des meubles et produits électroménagers de seconde main
  - Mise en place d'une commission des associations étudiantes DD inter-établissements.

### **3. Un Campus mobile !**

- Mise en place d'un PDE en partenariat avec la Métropole depuis janvier 2014. Dans la perspective du nouveau bâtiment CESI implanté au Madrillet pour fin 2019, le réseau urbain existant sera plus propice à l'utilisation renforcée des modes de transports doux (métro, bus, vélos, ...)
- Sensibilisation des apprenants à l'occasion des rentrées et remise d'un livret d'accueil (avec un mémo tri des déchets sur le campus)
- Actions organisées en faveur de la mobilité lors de la semaine du développement (juin de chaque année) durable en partenariat avec les apprenants.

### **4. Alimentation sur le Campus !**

- La cafeteria présente sur l'actuel et le futur établissement est gérée par le Crous dans le respect de la continuité des principes qu'il met en œuvre (santé, équilibre alimentaire, filières courtes, produits locaux et biologiques)
- Actions organisées à destination des salariés et des apprenants en faveur de l'alimentation de proximité et les fruits/légumes de saison lors de la semaine du développement durable (juin de chaque année).
- Favoriser dans les plateaux repas le recours à des prestataires utilisant des bocaux en verre et/ou des produits locaux.

### **5. Energies renouvelables sur le Campus !**

- Pour le futur bâtiment CESI implanté au Madrillet pour fin 2019, les panneaux photovoltaïques délivreront 10% de notre consommation et alimenteront l'équivalent du laboratoire CESI
- Pour le futur bâtiment CESI implanté au Madrillet pour fin 2019, nous disposerons de systèmes de gestion dynamique de l'énergie (pilotage, détecteurs, programmation, éclairage par zone, relié au réseau de chaleur urbain Madrillet Energies).

### **6. Biodiversité sur le Campus !**

- Pour le futur bâtiment CESI implanté au Madrillet pour fin 2019, la toiture végétalisée participera à la continuité écologique.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 novembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish that resembles the letter 'M'. The signature is written on a light-colored background.

*Christine DISPA*  
*Directrice Régionale CESI Nord-Ouest*